

AIRS Verification Service (AVS)

With the dramatic increase in electronic release of shipments over the past few years, Canadian importers and brokers have requested that the process of updating/maintaining coding from the Automated Import Reference System (AIRS) be sped up and simplified, in order to allow for expedited release of shipments. In response to this request, the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) has developed the AIRS Verification Service (AVS). AVS is a web service designed to verify and validate coding of multiple AIRS commodities in a single request. Due to the success of a recent pilot project, where participating brokers indicated that they were experiencing time savings of up to 40 hours of work per month, CFIA would like to extend an invitation to the import community at large to sign up for the AIRS Verification Service.

As of today - Monday, January 4, 2010 - CFIA is officially launching AVS for all importers/brokers. CFIA would like to acknowledge and thank all brokerages who invested the time and effort to participate in the pilot project. The feedback received was crucial to the success of the AIRS Verification Service.

Background

After much discussion, it was determined that based on the sheer number of possible combinations and frequency of updates, a complete data dump of CFIA's AIRS tool was not feasible. As an alternative, CFIA has developed AVS, an XML web based service designed to validate messages for importers/brokers. AVS will minimize the number of rejected EDI requests due to erroneous entries, missing or invalid AIRS coding, in EDI transactions. AVS will help importers/brokers validate multiple commodities against the most current AIRS database when the service is used. Within minutes, AVS will identify which line in a transaction, if any, is incorrect. In addition, AVS will clearly indicate the line number in error, thereby eliminating the need for importers/brokers to call the Import Service Center (ISC) to pinpoint the error.

The benefits to Importers/ Brokers

- AVS will be available for industry 24 hours a day, 7 days a week.
- All product lines can be verified at once, to a maximum of 400 lines per message.
- AVS will clearly identify the line number in error.
- AVS will reduce the number of rejects in EDI.
- AVS will reduce calls to the ISCs to verify the status and to identify the errors.
- AVS will minimize delays at the border and expedite the release of shipments.
- AVS will provide a more efficient means to validate and update AIRS codes.

To sign up or for further information concerning the AVS, please contact the CFIA's EDI coordinator.

Primary contact:

Marilyn Walker-Guindon (EDI Coordinator)
613-773-5335 or Marilyn.Walker-Guindon@inspection.gc.ca

Secondary contact:

Véronique Cyr (Jr AIRS Coordinator)
613-773-6141 or Veronique.Cyr@inspection.gc.ca

AIRS Verification Service (AVS) Frequently Asked Questions

1. Is there a fee associated with AVS?

AVS is a free service provided to industry by CFIA. Although this is a free service, all AVS users must be registered with CFIA and a web key is required to gain access the service.

2. What is a "web key" and how do I get one?

A web key is your unique identifier and acts as your access key to AVS. Web keys should not be shared with anyone. Web keys are obtained by contacting the CFIA EDI Coordinator.

3. Does a web key expire?

No. A web key does not expire; it can, however, be disabled by CFIA.

4. What if I lose my web key or what if my web key has been compromised?

If you misplace your web key, or if your web key has been compromised, please contact the CFIA EDI coordinator immediately to deactivate your old web key and to activate a new web key for your brokerage.

5. When is AVS available?

AVS officially launched on January 4, 2010. As with CFIA's AIRS Query tool, AVS is available 24 hours a day, 7 days a week.

*Please note, AVS will follow the same maintenance schedule as CFIA's AIRS Query. Messages are sent to advise industry of down times via CFIA's free email notification service available at www.inspection.gc.ca *

6. How do I send information to AVS?

AVS uses XML formatting to exchange information. The specifications, including format for transmission, have been outlined in the technical specifications document which is available by contacting the CFIA EDI Coordinator.

7. How many lines can AVS process in one transaction?

AVS is programmed to accept up to 400 lines per transaction.

8. Why can AVS can only process 400 lines when EDI processes 999 lines?

AVS cannot produce response without timing out beyond 400 lines. In order to maintain optimum performance, the limit on an AVS submission must remain at 400 commodities or less.

9. Why has CFIA provided AVS and not an AIRS data dump?

Due to the frequency of changes to AIRS requirements, importers/brokers would be required to constantly download updates. There is an insurmountable number of possible combinations in AIRS and the size of the file for an AIRS data dump would be in excess of 5,106,636,534 kb. It would be necessary to re-download this file after every AIRS publication and therefore was deemed unfeasible at this time.

10. If I use AVS do I still need to use AIRS?

Yes. AIRS houses CFIA import requirements whereas AVS will only validate codes sent in an XML message. AVS will determine which line in a transaction is missing, or which line contains invalid information. AIRS will provide the most up to date codes necessary for an EDI transaction. It is strongly suggested that AIRS be consulted in order to determine CFIA import requirements.

Service de vérification du SARI (SVS)

Avec l'essor remarquable de la mainlevée électronique des chargements au cours des dernières années, les importateurs et courtiers canadiens ont demandé que le processus de la mise à jour/l'entretien du codage du Système automatisé de référence à l'importation (SARI) soit accéléré et simplifié, afin d'expédier la mainlevée des chargements. Pour répondre à cette demande, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a développé le Service de vérification du SARI (SVS). Le SVS est une application Web qui a été conçue pour vérifier et valider le codage de plusieurs produits du SARI en une seule requête. Étant donné le succès du projet pilote, où les courtiers participants ont indiqué une réduction de près de 40 heures de travail par mois, l'ACIA invite tous les membres du secteur de l'importation à s'inscrire au Service de vérification du SARI.

Dès aujourd'hui - le lundi 4 janvier 2010 - l'ACIA lance officiellement le SVS pour tous les importateurs/courtiers. L'ACIA aimerait reconnaître et remercier les courtiers participants pour le temps et l'effort accordés au projet pilote. Votre rétroaction était critique au succès du Service de vérification du SARI.

Historique

Étant donné le grand nombre de combinaisons possibles et la fréquence des mises à jour, il a été déterminé, après plusieurs discussions, qu'un transfert complet de données du SARI n'était pas possible. En raison de ceci, l'ACIA a développé le SVS, une application Web en format XML, qui a été conçu pour valider les messages pour les importateurs/courtiers. Le SVS réduira le nombre de rejets d'ÉÉD à cause de données erronées ou de codes de SARI manquants et/ou invalides dans les transactions d'ÉÉD. Lorsque le service est utilisé, le SVS aidera les importateurs/courtiers à valider l'information relative à plusieurs produits contre la base de données actuelle du SARI. Il permettra également de savoir en quelques minutes quelle ligne, s'il y a lieu, est inexacte. De plus, le SVS identifiera quel numéro de la ligne est en erreur, ce qui éliminera le besoin de contacter le Centre de service à l'importation (CSI) afin de localiser l'erreur.

Les avantages pour les importateurs/courtiers

- Le SVS sera disponible pour l'industrie 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
- Toutes les lignes de produits peuvent être vérifiées en même temps, jusqu'à un maximum de 400 lignes par message.
- Le SVS identifiera clairement le numéro de la ligne en erreur.
- Le SVS réduira le nombre de rejets dans ÉÉD.
- Le SVS réduira le nombre d'appels au CSI pour vérifier l'état des transactions et pour identifier les erreurs.
- Le SVS réduira les retards à la frontière et accélérera la mainlevée des chargements.
- Le SVS donnera un moyen plus efficace de valider et de mettre à jour les codes du SARI.

Pour vous inscrire ou pour de plus amples renseignements concernant le SVS, veuillez communiquer avec votre coordonnatrice de l'ÉÉD de l'ACIA.

Premier point de contact :

Marilyn Walker-Guindon (coordonnatrice de l'ÉÉD)
613-773-5335 ou Marilyn.Walker-Guindon@inspection.gc.ca

Deuxième point de contact :

Véronique Cyr (sub coordonnatrice du SARI)
613-773-6141 ou Veronique.Cyr@inspection.gc.ca

Service de vérification du SARI (SVS) Foire aux questions

1. Est-ce qu'il y a un frais associé avec le SVS?

Le SVS est un service qui est offert gratuitement par l'ACIA. Même si le service est gratuit, tous les utilisateurs du SVS doivent être enregistrés avec l'ACIA et une clé Web est nécessaire pour obtenir l'accès.

2. Qu'est-ce qu'une "clé Web" et comment en obtenir une?

La clé Web est votre identificateur unique et agit comme votre clé d'accès au SVS. La clé Web ne devrait pas être partagée. Veuillez contacter la coordonnatrice d'ÉÉD de l'ACIA pour obtenir votre clé Web.

3. Est-ce que la clé Web cesse d'être en vigueur?

Non. La clé Web n'expire pas; cependant elle peut être désactivée par l'ACIA.

4. Que dois-je faire si je perds ma clé Web ou si ma clé Web est compromise?

Si vous perdez votre clé Web ou si elle est compromise, veuillez contacter la coordonnatrice d'ÉÉD de l'ACIA immédiatement pour la désactiver et pour activer une nouvelle clé Web pour votre bureau de courtier.

5. Quand est-ce que le SVS sera disponible?

Le SVS a été lancé officiellement le 4 janvier 2010. Comme l'outil de recherche du SARI de l'ACIA, le SVS est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

*Veuillez noter que le SVS suivra le même calendrier d'entretien que l'outil de recherche du SARI. Des messages de temps d'arrêt sont envoyés à l'industrie via le service d'avis par courriel, disponible au site : www.inspection.gc.ca *

6. Comment est-ce que j'envoies l'information au SVS?

Le SVS utilise un format en XML pour l'échange d'information. Les spécifications, y compris le format pour la transmission de données, sont décrites dans le document des spécifications techniques. Pour obtenir ce document, veuillez contacter la coordonnatrice d'ÉÉD de l'ACIA.

7. Combien de lignes est-ce que le SVS peut traiter dans une transaction?

Le SVS peut accepter un maximum de 400 lignes par transaction.

8. Pourquoi est-ce que le SVS traite seulement 400 lignes alors que l'ÉÉD traite 999 lignes?

Le SVS ne peut produire une réponse instantanée au delà de 400 lignes sans temporiser. Afin de garder une performance optimale, le SVS doit rester à 400 commodités ou moins.

9. Pourquoi est-ce que l'ACIA offre le SVS et non un transfert complet de données du SARI?

À cause de la fréquence des modifications aux exigences du SARI, les importateurs/courtiers auraient constamment besoin de transférer les mises à jours. Il y a un nombre insurmontable de combinaisons possibles dans le SARI et la taille du fichier pour un transfert complet de données serait de plus de 5,106,636,534 kb. Il serait nécessaire de transférer ce fichier après chaque publication du SARI. Il a donc été déterminé que ceci n'était pas possible en ce moment.

10. Si j'utilises le SVS, est-ce que je dois encore utiliser le SARI?

Oui. Les conditions d'importation de l'ACIA se retrouvent dans le SARI. Le SVS va seulement valider les codes envoyés par message XML. Le SVS déterminera quelle ligne de transaction est manquante ou quelle ligne contient de l'information invalide. Le SARI donnera les codes les plus courants qui sont nécessaires pour une transaction par ÉÉD. Il est donc fortement suggéré de consulter le SARI afin de déterminer les conditions d'importation de l'ACIA.